

LE PROJET ÉOLIEN DE MÉRY-LA-BATAILLE

L'étude paysagère

Les objectifs de l'étude :

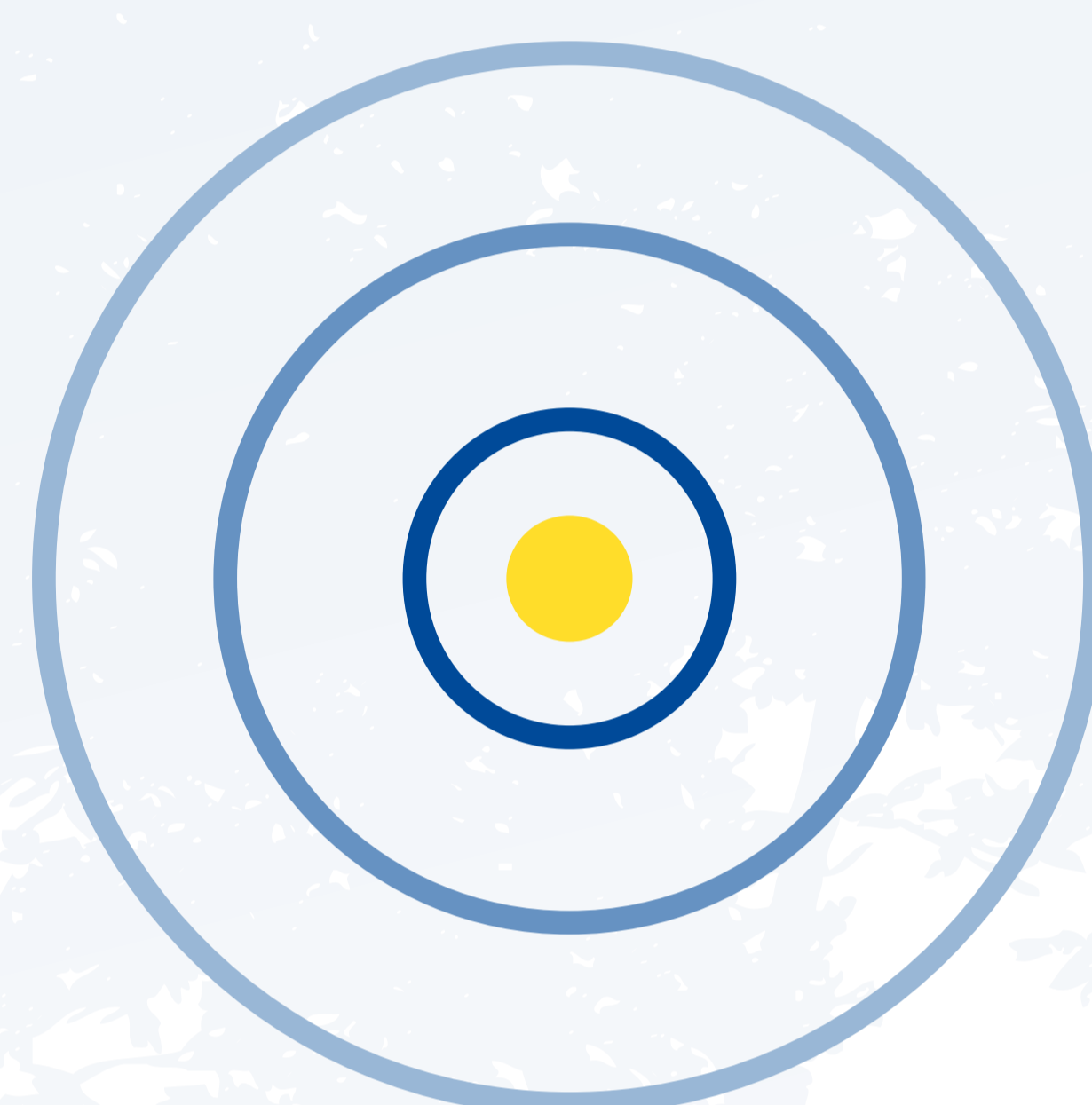
- > Déterminer les enjeux paysagers et patrimoniaux autour du projet, dans son aire immédiate, rapprochée et éloignée,
- > Donner à voir le projet dans son environnement.

La méthodologie

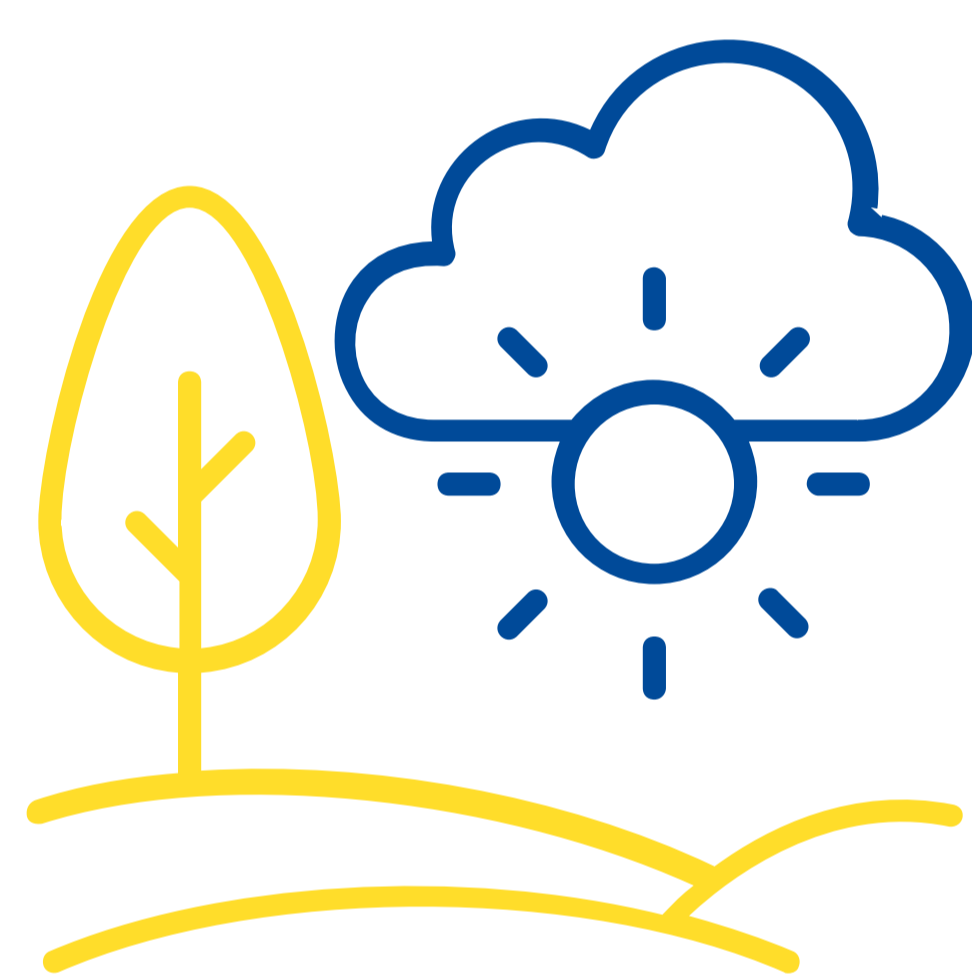
- 1 Réalisation de l'état initial et identification des enjeux liés au paysage
- 2 Préconisation d'implantation
- 3 Définition des impacts des variantes d'implantation (avec photomontages),
- 4 Proposition de mesures de réduction ou de compensation.

Le territoire étudié

Autour de la zone d'étude du projet, 3 aires d'étude paysagère sont analysées par un bureau d'études indépendant : l'aire d'étude immédiate (cercle de 1km autour de la ZE), l'aire d'étude rapprochée (10km) et l'aire d'étude éloignée (20km).



■ ZE
■ 1km
■ 10 km
■ 20 km



Les éléments analysés

Dans le cadre d'un projet éolien, de nombreux aspects sont analysés en matière paysagère : les éléments patrimoniaux et touristiques importants, les structures du paysage, les perceptions visuelles et sociales...

Les photomontages : de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une simulation du visuel que les riverains auraient si le parc était installé. Ceux-ci sont réalisés à partir de photos réelles, prises à différents endroits significatifs de la commune et des alentours.



Exemple de photomontage (ébauche à visée pédagogique uniquement, l'implantation des éoliennes est encore non déterminée)

Pour plus d'informations :
www.projeteolien-mery-la-bataille.fr